

SESSION DU 19 et 20 DECEMBRE 2019

Vœu du Conseil régional de Bretagne
Intrusion dans les élevages

Adopté à l'unanimité

Les intrusions dans les élevages bretons se font de plus en plus fréquentes. Les responsables de ces intrusions agissent au mépris de toute notion de propriété privée, mettent en danger les élevages, les éleveurs ainsi que la pérennité de filières entières et de leurs emplois.

Depuis quelques mois, les intrusions se multiplient dans les élevages bretons. Des intrusions dont nous craignons que certaines aboutissent à des catastrophes comme les 23 bovins brûlés vifs dans la Drôme

Dénonçant à leurs yeux des pratiques de maltraitance, des associations à l'origine de ces intrusions ne font preuve d'aucune nuance et prennent des risques inconsidérés pour les élevages, dans un contexte de forte contrainte sanitaire.

Pour autant, si des cas d'abus doivent être sanctionnés, l'immense majorité des éleveurs bretons respectent le bien-être de leurs animaux. En aucun cas, élevage et bien-être animal ne doivent être opposés.

Les agriculteurs bretons avancent résolument sur les bonnes pratiques et sont reconnues justement pour leur savoir-faire en matière de sécurité sanitaire et d'adaptation permanente aux attentes de la société. Il est important de les accompagner et non de les stigmatiser sans nier pour autant certaines difficultés qui doivent faire l'objet par les services de l'Etat d'une veille pour le respect de la réglementation.

C'est pourquoi, nous demandons au Parlement et au Gouvernement de se saisir concrètement du sujet:

- En assurant la sécurité physique et juridique des élevages et des éleveurs en cas d'intrusion allant jusqu'à une qualification d'atteinte à la propriété privée,
- Que soit renforcé le contrôle des fonds finançant les associations au regard notamment de possibles interventions étrangères poussées par certains lobbys.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD